

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

SUPPLEMENT A LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, MARDI, 22 AOUT, 1848.

Encore des Matériaux pour l'Histoire.

M. Henri Lappare, le nouveau défenseur quand même de M. Papineau, ayant affirmé sur son honneur d'abord, puis ensuite ayant nié sous serment plusieurs faits contraires aux avancés de M. le Dr. Nelson, c'est ce qui a donné naissance aux *affidavits* que nous avons publiés, que nous publions et que nous pourrions publier encore si les circonstances l'exigent. M. Lappare prétend que M. Papineau voulait combattre lui-même à St. Denis, qu'il n'a fait que la réquisition du Docteur, "qu'il était parti sans savoir" avant la bataille, etc. Les affidavits attestent que M. le Dr. Nelson n'a pas pu parler à M. Papineau dans le temps mentionné, et qu'il a été occupé des affaires du combat les 6 heures du matin et n'est revenu chez lui qu'après le combat. M. Papineau n'y étant plus. M. Lappare accuse de lâcheté M. G. E. Cartier ainsi que son cousin M. le Dr. Cartier et pour cela il fait une description de son extérieur, lui faisant porter un vieux capot et d'effroyable exemple et une immense tuque bleue qui lui pendait jusqu'au milieu du dos, lui fait demander en tremblant la retraite par l'entremise de son cousin; il lui fait aussi demander, en lui attribuant le motif de la crainte, la permission de s'absenter pour aller chercher des munitions. Les affidavits et le témoignage de M. le Dr. Cartier prouvent le contraire de tout cela, à commencer par son costume qui n'était pas une tuque bleue et un grand capot, mais une casquette américaine et un surtout. M. le Dr. Cartier affirme que son cousin ne lui a jamais parlé de demander la retraite et les témoignages démontrent que c'est par ordre du Dr. Nelson que M. G. E. Cartier s'est empressé de braver les périls d'un voyage à St. Antoine pour aller chercher des munitions.

M. Lappare a aussi prétendu qu'au lieu d'assister à la mort de M. Ovide Porraut, M. G. E. Cartier et son cousin le Docteur s'étaient cachés—les nombreux affidavits sont encore là pour contredire cet allégué ainsi que tant de faussetés avancées depuis longtemps par nos adversaires; nous laissons les lecteurs en juger.—*M. L.*

Je, DAVID BOURDAGES, Ecr., Juge de Paix de St-Denis, certifie avoir assisté et pris part à la bataille qui a eu lieu à St-Denis le 23 novembre 1837, entre les troupes et les citoyens de St-Denis et des environs, et qui a duré depuis les neuf heures et demie du matin, jusque vers les quatre heures et demie de l'après-midi. J'ai combattu la plus grande partie de la journée dans la maison de Mme St-Germain, et environ une demi-heure dans la chapellerie. J'ai d'abord combattu d'une des fenêtres du pignon de la maison, c'est-à-dire du pignon assiégré. J'affirme que M. Georges Cartier et M. Henri Cartier ont combattu de la fenêtre voisine de celle où je me suis placé en premier lieu. Ensuite je suis allé combattre à la même fenêtre où se trouvaient MM. Georges et Henry Cartier et plusieurs autres. Nous nous tenions sur les entrails et des planches mises de travers, vu que le troisième plancher n'avait pas été fini; de sorte que les combattants qui étaient aux fenêtres du second étage et ceux qui étaient, comme nous, aux fenêtres supérieures sur les entrails, se voyaient et conversaient ensemble. MM. Georges et Henry Cartier, moi ainsi que plusieurs autres, avons continué de combattre de la même fenêtre jusqu'entre midi et une heure. Le docteur a alors ordonné à tous les combattants qui étaient au second étage et sur les entrails de descendre au premier étage, et MM. Georges et Henry Cartier sont descendus au premier étage en même temps que moi et les autres combattants. Je puis dire que MM. Georges Cartier et Henry Cartier ont combattu avec courage. M. Georges Cartier n'a jamais parlé de retraite. Je sais que M. Henry Cartier durant la bataille, a parlé de retraite, croyant qu'il n'y avait pas moyen de tenir tête aux troupes, mais ça ne l'a pas empêché de continuer le combat avec les autres. Je sais que M. Georges Cartier a été envoyé à St. Antoine durant la bataille par le Docteur pour chercher des munitions, et est ensuite revenu.

M. Papineau était à St. Denis depuis plusieurs jours avant la bataille, organisant avec le Docteur Nelson et les autres les moyens de résistance. M. Papineau était considéré comme le chef du mouvement. Quelques jours avant la bataille j'ai signé à St. Charles à la demande de M. Papineau un document pour convocation de délégués et déclaration d'indépendance. Quand j'ai signé il n'y avait avant la mi-encue que les signatures de M. Papineau et du Docteur Nelson. Ensuite M. Papineau et le Docteur Nelson m'ont dit de retourner vite à St. Denis pour faire boucher le Chenal de la Rivière. Le lendemain ils m'ont prié de faire tout en mon pouvoir auprès des Marguilliers pour avoir d'eux l'argent de la Fabrique. Je n'ai pu réussir; et le jour suivant ils m'ont envoyé à Montréal avec des billets pour réaliser de l'argent pour avoir des armes. M. Papineau disait que l'argent de la Fabrique appartenait au peuple et qu'il pouvait le prendre pour sa défense. Tout ceci s'est passé avant la bataille. Je n'ai pu obtenir d'argent à Montréal. Si M. Papineau, après la bataille, eût

été à St. Denis pour encourager les gens, notre victoire nous eût été peut-être plus profitable. Ne sachant point où il était, chacun éprouvait de l'anxiété et du malaise. Je n'ai point vu le Notaire Lappare dans la maison quoiqu'il ait bien pu y être. M. Lappare était établi à St. Denis depuis quelque temps, avait bien peu de pratique et ne commandait point d'influence; et j'ai signé

D. BOURDAGES.
Le dit David Bourdages ayant été assermenté dit que le contenu des présentes dont il a eu lecture est vrai, et a déclaré avoir signé

OL. CHAMARD J. P.
St. Denis 19 août 1848.

Je, FRANÇOIS MIGNAULT, aubergiste de St. Denis, certifie que je me trouvais à la maison du docteur Nelson, lorsqu'il est parti vers les six heures du matin, le 23 novembre 1837, pour aller au devant des troupes, et je puis dire qu'après le départ du docteur de chez lui, il ne s'est point rencontré avec M. Papineau. J'ai combattu tout le jour de la bataille dans la maison de Mme St. Germain. Je me rappelle bien avoir combattu pendant plusieurs heures de la même fenêtre d'où combattait M. Georges Cartier et plusieurs autres, et je puis dire que M. Cartier s'est comporté avec courage et énergie. Je n'ai pas connaissance d'avoir vu le notaire Lappare, quoiqu'il ait pu être dans la maison. C'était un notaire sans pratique, et qui ne commandait point d'influence. Personne n'en faisait de cas et j'ai signé

F. F. MIGNAULT.
Le dit François Mignault ayant été assermenté déclare vrai le contenu des présentes, en ayant eu lecture et ayant signé

OL. CHAMARD J. P.

Je, soussigné, FRANÇOIS JALBERT, ayant été assermenté, déclare que le certificat par moi signé le 1er août courant, et qui a été publié dans la *Milnerne* contient la vérité en autant qu'il me concerne. Je réitère et j'affirme que le docteur Nelson est parti de sa maison vers six heures du matin le 23 novembre 1837, qu'il est allé au devant des troupes que l'on disait être à une lieue et demie du village, qu'à son retour au village il est descendu de cheval vis-à-vis la maison de Mme St. Germain, est entré de suite dans cette maison et n'en est sorti qu'après la bataille entre quatre et cinq heures de l'après-midi, ainsi le docteur n'a pas été chez lui depuis les six heures du matin jusqu'à la fin de la bataille, et il est impossible qu'il ait pu dire à M. Papineau, à 9 heures du matin, de partir pour St. Hyacinthe. La fuite de M. Papineau a causé beaucoup d'alarme et a engagé beaucoup de personnes à s'en aller. M. Papineau avant la bataille disait que l'argent de la fabrique appartenait au peuple et qu'il avait droit de s'en emparer pour sa défense. Le jour de la bataille chacun ayant confiance dans le docteur Nelson, le regardait comme le premier, mais il n'y a jamais eu d'élection de général ou commandant. Je réitère et j'affirme ce que j'ai dit sur la bonne conduite de M. Georges Cartier à St. Denis. J'ai vu le notaire Lappare une fois le matin dans la maison de Mme St. Germain, mais je ne l'ai plus vu de la journée; dans le contrat de l'après-midi on n'a dit qu'il s'était sauvé par une fenêtre, mais je ne l'ai point vu se sauver. Le dit Lappare était établi depuis quelque temps à St. Denis, n'avait point de pratique et passait pour bien pauvre. Il ne commandait aucune influence, et personne ne s'occupait de lui, et j'ai signé

FRANÇOIS JALBERT.
Le dit François Jalbert ayant été assermenté dit que le contenu des présentes est vrai, en ayant eu lecture et ayant signé

OL. CHAMARD J. P.

Je, Joseph Archambault, cultivateur de St. Denis, certifie que le jour de la bataille à St. Denis, qui a eu lieu le 23 novembre 1837, j'ai été tout le temps dans la maison de Mme St. Germain, depuis les neuf heures et demie du matin, jusque sur les quatre heures et demie de l'après-midi. J'affirme avoir vu M. Georges Cartier prenant activement part au combat avec M. Henry Cartier et plusieurs autres d'une des dernières fenêtres du pignon de la maison, c'est-à-dire du pignon assiégré.

M. Georges Cartier et les autres près de lui, se tenaient sur les entrails et des planches mises de travers attendu

que le troisième plancher n'était pas encore fini. M. Cartier a toujours combattu à cet endroit jusqu'entre midi et une heure, où le Docteur Nelson a fait descendre tous les combattants au premier étage de la maison. M. Georges Cartier est descendu avec les autres. M. Cartier s'est comporté avec courage. Je me rappelle que M. Henry Cartier, après les ravages faits par le canon, a mentionné au Docteur qu'il craignait qu'on ne pourrait tenir aux troupes, et qu'il valait peut-être mieux retraiter, mais le Docteur s'y est opposé; et M. Henry Cartier a toujours continué de prendre part au combat. M. Georges Cartier n'a jamais parlé de retraite. M. Georges Cartier, le jour de la bataille, portait un vieux surtout d'étoffe américaine, de couleur rougeâtre, et portait une espèce de casquette. Je me suis tenu une bonne partie du temps avec M. Pierre Cheval, de St. Antoine.

J'étais à la maison de Mme St. Germain lorsque le Docteur est revenu de devant les troupes. Il est descendu de son cheval vis-à-vis la maison de Mme St. Germain, est sauté sur la galerie, a dit quelque chose d'aller mener son cheval chez lui, est rentré dans la maison de Mme St. Germain, et n'en est sorti qu'après la bataille.

Les gens se sont battus d'un commun accord, sans le commandement du Docteur Nelson, parce que chacun avait confiance en lui mais il n'y a pas eu avant la bataille aucune élection de général ou commandant. C'est entre dix et onze heures que l'on a appris à la maison la fuite de M. Papineau. Cette nouvelle a jeté de l'alarme et du découragement. Le Docteur pour détruire le mauvais effet de la fuite de M. Papineau encourageait de son mieux les gens.

OL. CHAMARD J. P.

JEAN ARCHAMBAULT, cultivateur de St. Denis, certifie que le 23 novembre 1837, vers six heures du matin, je suis parti avec le Docteur Nelson pour aller au devant des troupes pour s'assurer du progrès de leur marche. Le Docteur et moi nous étions à cheval. Le Docteur faisait détruire les ponts pour retarder la marche des troupes. Ensuite le Docteur et moi sommes revenus pour retourner au village de St. Denis, et nous nous tenions à une certaine distance en avant des troupes. Lorsque nous fûmes arrivés à la maison de Mme St. Germain le Docteur est descendu de son cheval et est monté sur la galerie, il a dit à un jeune homme d'aller mener son cheval chez lui. De ce moment le Docteur n'est pas sorti de la maison de Mme St. Germain et n'est allé chez lui qu'après la bataille. Le Docteur n'a pu donner un ordre de partir à M. Papineau. Une demi-heure après le commencement de la bataille, j'ai laissé la maison de Mme St. Germain pour aller chez le Docteur chercher de la munition. Comme j'arrivais chez le Docteur j'ai vu M. Papineau et le Docteur O'Callaghan tous deux à cheval et qui étaient aux moments de partir. Alors je dis à M. Papineau "partez vous" il me répondit que oui; au moment de sa suite M. Papineau a pris en ma présence la tuque d'une personne présente, l'a mise sur sa tête, en échange de sa propre coiffure qu'il a donnée à cette personne. De suite M. Papineau et le Docteur O'Callaghan se sont mis vite en route. La fuite de M. Papineau a répandu de l'alarme et du découragement. Je crois être un des premiers qui ai annoncé à la grande maison la fuite de M. Papineau. La veille ou l'avant veille de la bataille je suis allé avec plusieurs autres d'APRÈS L'ORDRE DE M. PAPINEAU, boucher avec des pierres et chenal de la rivière; et une journée ou deux avant j'avais été par l'ordre de M. Papineau couler à fonds le *horse-boat* de M. Marchesseau dans le même chenal.

M. Papineau était à St. Denis plusieurs jours avant la bataille organisant des moyens de résistance, avec le Docteur et les autres. Chacun considérait M. Papineau comme chef du mouvement. Je n'ai pas vu M. Lappare dans la maison de Mme St. Germain c'était un Notaire nouvellement établi,

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

pauvre et sans pratique, et dont on ne s'occupait point.

THEOPHILE J. ST. PIERRE, cultivateur de St. Denis, certifie que le 23 novembre 1837, j'étais à la maison de Mme St. Germain, j'y ai pris part au combat qui eut lieu contre les troupes venant de St. Denis, mais que je fus surpris de ne point voir M. Papineau, car j'avais entendu dire qu'il était au village, le Dr me dit lorsque je m'informai où il était, qu'il était parti. Je n'ai pas vu le Notaire Lappare dans la maison ni ailleurs ce jour, mais j'ai bien vu le Dr. Kimbar et plusieurs autres personnes. Je n'ai ni connaissance ni entendu dire que le Doct. Nelson ait été nommé Général. Je connais le Not. Lappare pour un homme qui ne jouissait d'aucune influence et avait peu de vivres. St. Denis, 19 août 1848.

OL. CHAMARD J. P.

Je soussigné, François Dragon, cultivateur de la paroisse de St. Denis, déclare que le 23 novembre 1837, j'étais à la maison de Mme St. Germain, j'y ai pris part au combat qui eut lieu contre les troupes venant de St. Denis, mais que je fus surpris de ne point voir M. Papineau, car j'avais entendu dire qu'il était au village, le Dr me dit lorsque je m'informai où il était, qu'il était parti. Je n'ai pas vu le Notaire Lappare dans la maison ni ailleurs ce jour, mais j'ai bien vu le Dr. Kimbar et plusieurs autres personnes. Je n'ai ni connaissance ni entendu dire que le Doct. Nelson ait été nommé Général. Je connais le Not. Lappare pour un homme qui ne jouissait d'aucune influence et avait peu de vivres. St. Denis, 19 août 1848.

OL. CHAMARD J. P.

Nous, Charles Blanchard capitaine de milice de St. Antoine et Bazile Bissonnet, et Léon Rolland, cordonniers de St. Antoine, certifions que le 23 novembre 1837, au matin nous sommes traversés à St. Denis avec MM. Georges et Henry Cartier, pour aller rencontrer les troupes. Au moment de traverser un des traversiers dit qu'il ne voulait plus traverser, qu'il avait traversé tout le matin et que personne ne l'avait payé. Là dessus M. Georges Cartier lui a fait des menaces, et lui a dit: "donnez-nous les rames, il nous faut traverser." Comme le traversier persistait à refuser en disant qu'il n'avait pas été payé, M. Georges Cartier a tiré son portefeuille, a donné de l'argent au traversier et a payé pour tout le monde. De suite le traversier se trouvant satisfait nous a traversés en peu de temps. Arrivés à St. Denis nous nous sommes rendus à la maison de Mme St. Germain, MM. Georges et Henry Cartier et plusieurs autres se sont placés à une des fenêtres du pignon de la maison, c'est-à-dire du pignon assiégré; c'était à une des fenêtres supérieures du pignon; et ils se tenaient ainsi que les autres sur les entrails et des planches mises de travers vu que le troisième plancher n'était pas encore fait. Les combattants du second étage et ceux qui étaient sur les entrails se voyaient et conversaient ensemble. Nous, Charles Blanchard et Léon Rolland avons combattu d'une des fenêtres du même étage que celle où étaient MM. Georges et Henry Cartier. Nous pouvons affirmer que MM. Georges et Henry Cartier se sont comportés avec courage et détermination. Nous, Charles Blanchard et Léon Rolland avons entendu dire que M. Henry Cartier avait parlé de retraite au docteur Nelson, appréhendant que l'on ne pourrait tenir aux troupes, mais ça n'a pas empêché M. Henry Cartier de continuer de prendre part au combat. M. Georges Cartier avait un vieux surtout rougeâtre et ne portait point une tuque. Je, Léon Rolland, certifie que le docteur Nelson a envoyé M. Georges Cartier à St. Antoine pour aller chercher des munitions et qu'il est ensuite revenu. Nous certifions encore que durant tous les troubles MM. Georges et Henry Cartier ont toujours été attachés aux procédés et démarches du docteur Nelson, tant qu'il est resté à St. Denis. Nous, Léon Rolland et Bazile Bissonnet certifions encore que quelques instants avant la bataille nous avons vu le docteur Nelson à cheval arrivant d'au-devant des troupes; il est descendu de cheval à la maison de Mme St. Germain, y est entré et n'a pas continué jusque chez lui; il s'est mis de suite à encourager les gens à la bataille. Chacun combattait sous le docteur Nelson, tout le monde ayant confiance en lui; mais avant la bataille ni au commencement il n'y a pas eu d'élection de général ou commandant. Nous n'avons point connaissance comment M. Papineau a fait sa suite. Il était notoirement connu que M. Papineau était à St. Denis avant la bataille organisant avec le docteur et les autres des moyens de résistance. M. Papineau était considéré comme le chef du mouvement. Nous savons que le notaire Lappare était établi à St. Denis depuis quelque temps, c'était un notaire sans pratique et sans influence et dont personne ne faisait de cas. Nous avons tous signé.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

Je soussigné, François Dragon, cultivateur de la paroisse de St. Denis, déclare que le 23 novembre 1837, j'étais à la maison de Mme St. Germain, j'y ai pris part au combat qui eut lieu contre les troupes venant de St. Denis, mais que je fus surpris de ne point voir M. Papineau, car j'avais entendu dire qu'il était au village, le Dr me dit lorsque je m'informai où il était, qu'il était parti. Je n'ai pas vu le Notaire Lappare dans la maison ni ailleurs ce jour, mais j'ai bien vu le Dr. Kimbar et plusieurs autres personnes. Je n'ai ni connaissance ni entendu dire que le Doct. Nelson ait été nommé Général. Je connais le Not. Lappare pour un homme qui ne jouissait d'aucune influence et avait peu de vivres. St. Denis, 19 août 1848.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

OL. CHAMARD J. P.

Le dit Antoine Cheval, ayant été assermenté dit que le contenu des présentes est vrai en ayant eu lecture et ayant signé.

Je soussigné, Isaac Marchessault, forgeron de St. Ours certifie que le 23 novembre 1837, j'ai assisté et pris part à la bataille qui a eu lieu à St. Denis entre les troupes et les citoyens de St. Denis et des paroisses environnantes.

Le dit Isaac Marchessault, ayant été assermenté par devant moi déclare que le contenu des présentes est vrai, en ayant eu lecture et ayant signé.

Je Olivier Guy de la paroisse de St. Antoine certifie le 23 novembre 1837, avoir rencontré entre neuf et dix heures du matin, monsieur Papineau avec un autre individu, les deux à cheval dans le haut de St. Denis, en me rendant au village de St. Denis pour prendre part à la bataille.

Le dit Olivier Guy ayant été assermenté, déclare que le contenu des présentes est vrai après en avoir eu lecture, et ayant déclaré ne savoir signer il a fait sa marque.

Je Alexandre Cazavant dit Ladébauche cultivateur de St. Antoine, certifie que le 23 novembre 1837, j'ai assisté à la bataille qui a eu lieu à St. Denis.

Je, François Marcotte, cultivateur, de St. Antoine, certifie que le 23 novembre 1837, j'ai assisté et pris part à la bataille de St. Denis.

Je, Pierre Paré, horloger de St. Denis, certifie que j'ai assisté et pris part à la bataille de St. Denis le 23 novembre 1837.

Je, Joseph Robitaille, actuellement de Montréal, et croisant traverser entre St. Antoine et St. Denis, certifie que le 23 novembre 1837, j'ai assisté et pris part à la bataille de St. Denis.

Je, Joseph Dupont, cultivateur de St. Antoine, certifie que le 23 novembre 1837, j'ai assisté à la bataille de St. Denis.

Je, Joseph Dupont, cultivateur de St. Antoine, certifie que le 23 novembre 1837, j'ai assisté à la bataille de St. Denis.

Je, Joseph Dupont, cultivateur de St. Antoine, certifie que le 23 novembre 1837, j'ai assisté à la bataille de St. Denis.

Je, Joseph Dupont, cultivateur de St. Antoine, certifie que le 23 novembre 1837, j'ai assisté à la bataille de St. Denis.

Je, Joseph Dupont, cultivateur de St. Antoine, certifie que le 23 novembre 1837, j'ai assisté à la bataille de St. Denis.

Je, Joseph Dupont, cultivateur de St. Antoine, certifie que le 23 novembre 1837, j'ai assisté à la bataille de St. Denis.

Je, Joseph Dupont, cultivateur de St. Antoine, certifie que le 23 novembre 1837, j'ai assisté à la bataille de St. Denis.

Je, Joseph Dupont, cultivateur de St. Antoine, certifie que le 23 novembre 1837, j'ai assisté à la bataille de St. Denis.

Je, Joseph Dupont, cultivateur de St. Antoine, certifie que le 23 novembre 1837, j'ai assisté à la bataille de St. Denis.

Je, Joseph Dupont, cultivateur de St. Antoine, certifie que le 23 novembre 1837, j'ai assisté à la bataille de St. Denis.

Je, Joseph Dupont, cultivateur de St. Antoine, certifie que le 23 novembre 1837, j'ai assisté à la bataille de St. Denis.

Je, Joseph Dupont, cultivateur de St. Antoine, certifie que le 23 novembre 1837, j'ai assisté à la bataille de St. Denis.

St. Germain, j'ai aperçu le Docteur Nelson à cheval venant d'un des côtés des troupes. Lorsque j'ai été arrivé vis-à-vis la maison de Mme St. Germain, il est descendu de son cheval, est resté à la maison de Mme St. Germain et n'a pas continué jusqu'à moi.

Le dit François Marcotte étant dûment assermenté déclare que le contenu des présentes est vrai, en ayant eu lecture et ayant signé.

Je Olivier Joubert, potier de St. Denis, certifie qu'une demi-heure environ après le commencement de la bataille à St. Denis le 23 novembre 1837, je me trouvais à la maison du docteur Nelson.

Olivier Joubert ayant été assermenté dit que le contenu des présentes est vrai et a dit ne savoir signer.

Quelque temps après que M. Lappare s'est retiré en cette ville pour s'y établir, j'eus l'honneur de recevoir une visite de lui et dans le cours de notre conversation nous eûmes occasion de faire allusion à la bataille de St. Denis.

Cher Monsieur, — J'ai vu sur l'ordre de la 12, la déposition de M. Lappare, dans laquelle il dit qu'il était commandant dans la maison de Madame St. Germain.

Je, François Pinaut, cultivateur de St. Antoine, certifie que le 23 novembre 1837, j'ai assisté et pris part à la bataille de St. Denis.

Je, François Pinaut, cultivateur de St. Antoine, certifie que le 23 novembre 1837, j'ai assisté et pris part à la bataille de St. Denis.

Je, François Pinaut, cultivateur de St. Antoine, certifie que le 23 novembre 1837, j'ai assisté et pris part à la bataille de St. Denis.

Je, François Pinaut, cultivateur de St. Antoine, certifie que le 23 novembre 1837, j'ai assisté et pris part à la bataille de St. Denis.

Je, François Pinaut, cultivateur de St. Antoine, certifie que le 23 novembre 1837, j'ai assisté et pris part à la bataille de St. Denis.

Je, François Pinaut, cultivateur de St. Antoine, certifie que le 23 novembre 1837, j'ai assisté et pris part à la bataille de St. Denis.

Je, François Pinaut, cultivateur de St. Antoine, certifie que le 23 novembre 1837, j'ai assisté et pris part à la bataille de St. Denis.

Je, François Pinaut, cultivateur de St. Antoine, certifie que le 23 novembre 1837, j'ai assisté et pris part à la bataille de St. Denis.

Je, François Pinaut, cultivateur de St. Antoine, certifie que le 23 novembre 1837, j'ai assisté et pris part à la bataille de St. Denis.

Je, François Pinaut, cultivateur de St. Antoine, certifie que le 23 novembre 1837, j'ai assisté et pris part à la bataille de St. Denis.

Je, François Pinaut, cultivateur de St. Antoine, certifie que le 23 novembre 1837, j'ai assisté et pris part à la bataille de St. Denis.

Je, François Pinaut, cultivateur de St. Antoine, certifie que le 23 novembre 1837, j'ai assisté et pris part à la bataille de St. Denis.

Je, François Pinaut, cultivateur de St. Antoine, certifie que le 23 novembre 1837, j'ai assisté et pris part à la bataille de St. Denis.

Je, François Pinaut, cultivateur de St. Antoine, certifie que le 23 novembre 1837, j'ai assisté et pris part à la bataille de St. Denis.

Je, François Pinaut, cultivateur de St. Antoine, certifie que le 23 novembre 1837, j'ai assisté et pris part à la bataille de St. Denis.

Je, François Galbois, menuisier et voiturier de St. Denis, certifie que le 23 novembre 1837, j'ai assisté et pris part à la bataille de St. Denis.

Je, François Galbois, menuisier et voiturier de St. Denis, certifie que le 23 novembre 1837, j'ai assisté et pris part à la bataille de St. Denis.

Je, François Galbois, menuisier et voiturier de St. Denis, certifie que le 23 novembre 1837, j'ai assisté et pris part à la bataille de St. Denis.

Je, François Galbois, menuisier et voiturier de St. Denis, certifie que le 23 novembre 1837, j'ai assisté et pris part à la bataille de St. Denis.

Je, François Galbois, menuisier et voiturier de St. Denis, certifie que le 23 novembre 1837, j'ai assisté et pris part à la bataille de St. Denis.

Je, François Galbois, menuisier et voiturier de St. Denis, certifie que le 23 novembre 1837, j'ai assisté et pris part à la bataille de St. Denis.

Je, François Galbois, menuisier et voiturier de St. Denis, certifie que le 23 novembre 1837, j'ai assisté et pris part à la bataille de St. Denis.

Je, François Galbois, menuisier et voiturier de St. Denis, certifie que le 23 novembre 1837, j'ai assisté et pris part à la bataille de St. Denis.

Je, François Galbois, menuisier et voiturier de St. Denis, certifie que le 23 novembre 1837, j'ai assisté et pris part à la bataille de St. Denis.

Je, François Galbois, menuisier et voiturier de St. Denis, certifie que le 23 novembre 1837, j'ai assisté et pris part à la bataille de St. Denis.

Je, François Galbois, menuisier et voiturier de St. Denis, certifie que le 23 novembre 1837, j'ai assisté et pris part à la bataille de St. Denis.

Je, François Galbois, menuisier et voiturier de St. Denis, certifie que le 23 novembre 1837, j'ai assisté et pris part à la bataille de St. Denis.

Je, François Galbois, menuisier et voiturier de St. Denis, certifie que le 23 novembre 1837, j'ai assisté et pris part à la bataille de St. Denis.

Je, François Galbois, menuisier et voiturier de St. Denis, certifie que le 23 novembre 1837, j'ai assisté et pris part à la bataille de St. Denis.

Je, François Galbois, menuisier et voiturier de St. Denis, certifie que le 23 novembre 1837, j'ai assisté et pris part à la bataille de St. Denis.

Je, François Galbois, menuisier et voiturier de St. Denis, certifie que le 23 novembre 1837, j'ai assisté et pris part à la bataille de St. Denis.

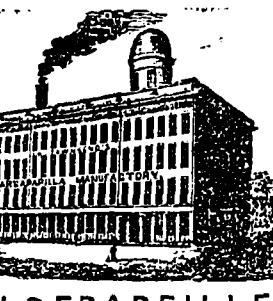
Je, François Galbois, menuisier et voiturier de St. Denis, certifie que le 23 novembre 1837, j'ai assisté et pris part à la bataille de St. Denis.

Je, François Galbois, menuisier et voiturier de St. Denis, certifie que le 23 novembre 1837, j'ai assisté et pris part à la bataille de St. Denis.

Je, François Galbois, menuisier et voiturier de St. Denis, certifie que le 23 novembre 1837, j'ai assisté et pris part à la bataille de St. Denis.

Je, François Galbois, menuisier et voiturier de St. Denis, certifie que le 23 novembre 1837, j'ai assisté et pris part à la bataille de St. Denis.

Je, François Galbois, menuisier et voiturier de St. Denis, certifie que le 23 novembre 1837, j'ai assisté et pris part à la bataille de St. Denis.



SALSEPAREILLE DU DR. TOWNSEND, Médecine la plus Extraordinaire du Monde.

CAET EXTRAIT dont la vente en Canada a acquis depuis l'année dernière des proportions immenses, se vend en BOUTEILLES d'1/2 litre.

MEDECINE DU PRINTEMPS ET DE L'ETE. Tout je sais connu, non seulement comme purifiant tout le système et donnant des forces aux personnes, mais comme renouvelant le mauvais sang en un sang riche et pur.

CORDIAL FORTIFIANT. Puisqu'elle renouvelle et fortifie le système, donne de l'activité aux membres et augmente les forces du système en reculant d'une manière tout à fait extraordinaire.

CRACHEMENT DE SANG. Au Dr. Townsend — Je suis porté à croire que votre Salsepareille est le remède à la toux, à la pleurésie, à la pneumonie, à la bronchite, à la pharyngite, à la laryngite, à la trachéite, à la pleurésie, à la pneumonie, à la bronchite, à la pharyngite, à la laryngite, à la trachéite.

Aux Mères et aux Dames Mariées. Cet extrait de Salsepareille est expressément préparé pour les maladies de femmes.

NOUVEAUX CERTIFICATS. Parmi les nombreuses attestations que nous recevons journellement, nous citerons les deux suivantes: Louis Patenaude de Varennes, infirme d'une manière depuis plusieurs années, incapable de travailler, a été guéri parfaitement par l'usage de la Salsepareille du Dr. Townsend qui lui a été donnée en commençant à l'usage de la Salsepareille.

Montréal, 8 Août 1847. Dr. Picault, — Monsieur, je crois qu'il est d'ordre de donner au public en général un aperçu des résultats étonnants que j'ai éprouvés en me servant de la Salsepareille du Dr. Townsend.

Montréal, 8 Août 1847. Dr. Picault, — Monsieur, je crois qu'il est d'ordre de donner au public en général un aperçu des résultats étonnants que j'ai éprouvés en me servant de la Salsepareille du Dr. Townsend.

Montréal, 8 Août 1847. Dr. Picault, — Monsieur, je crois qu'il est d'ordre de donner au public en général un aperçu des résultats étonnants que j'ai éprouvés en me servant de la Salsepareille du Dr. Townsend.

Montréal, 8 Août 1847. Dr. Picault, — Monsieur, je crois qu'il est d'ordre de donner au public en général un aperçu des résultats étonnants que j'ai éprouvés en me servant de la Salsepareille du Dr. Townsend.

Montréal, 8 Août 1847. Dr. Picault, — Monsieur, je crois qu'il est d'ordre de donner au public en général un aperçu des résultats étonnants que j'ai éprouvés en me servant de la Salsepareille du Dr. Townsend.

Montréal, 8 Août 1847. Dr. Picault, — Monsieur, je crois qu'il est d'ordre de donner au public en général un aperçu des résultats étonnants que j'ai éprouvés en me servant de la Salsepareille du Dr. Townsend.

Montréal, 8 Août 1847. Dr. Picault, — Monsieur, je crois qu'il est d'ordre de donner au public en général un aperçu des résultats étonnants que j'ai éprouvés en me servant de la Salsepareille du Dr. Townsend.

Montréal, 8 Août 1847. Dr. Picault, — Monsieur, je crois qu'il est d'ordre de donner au public en général un aperçu des résultats étonnants que j'ai éprouvés en me servant de la Salsepareille du Dr. Townsend.

Montréal, 8 Août 1847. Dr. Picault, — Monsieur, je crois qu'il est d'ordre de donner au public en général un aperçu des résultats étonnants que j'ai éprouvés en me servant de la Salsepareille du Dr. Townsend.

Montréal, 8 Août 1847. Dr. Picault, — Monsieur, je crois qu'il est d'ordre de donner au public en général un aperçu des résultats étonnants que j'ai éprouvés en me servant de la Salsepareille du Dr. Townsend.

Montréal, 8 Août 1847. Dr. Picault, — Monsieur, je crois qu'il est d'ordre de donner au public en général un aperçu des résultats étonnants que j'ai éprouvés en me servant de la Salsepareille du Dr. Townsend.

Montréal, 8 Août 1847. Dr. Picault, — Monsieur, je crois qu'il est d'ordre de donner au public en général un aperçu des résultats étonnants que j'ai éprouvés en me servant de la Salsepareille du Dr. Townsend.

Montréal, 8 Août 1847. Dr. Picault, — Monsieur, je crois qu'il est d'ordre de donner au public en général un aperçu des résultats étonnants que j'ai éprouvés en me servant de la Salsepareille du Dr. Townsend.

Montréal, 8 Août 1847. Dr. Picault, — Monsieur, je crois qu'il est d'ordre de donner au public en général un aperçu des résultats étonnants que j'ai éprouvés en me servant de la Salsepareille du Dr. Townsend.

OPINION DES MEDECINS. Le Dr. Townsend reçoit des ordres journaliers de la plus grande partie des médecins de la ville d'Albany, et de ceux de la Haute et de la Basse-Provence, et de ceux de la Haute et de la Basse-Provence, et de ceux de la Haute et de la Basse-Provence.

ASYLE DE BEAUPORT POUR LES ALIENÉS. Avis est donné par les présentes que le nombre des patients actuellement maintenus à l'asyle temporaire de Beauport au moyen des fonds votés par la Législature de cette province est complet, nulle demande d'admission ne sera enregistrée dans le livre consacré à cet objet.

Un certificat du nom, de l'âge et de la résidence du patient, signé par quelque membre du clergé, par un magistrat, un officier public ou une personne généralement connue dans le voisinage, déclarant que le patient n'a pas de moyen d'existence et qu'il ne peut pas de son état ou obligé par la loi de le soutenir.

Un jugement d'interdiction par une autorité légale compétente. Les parents devront, lorsqu'ils seront en état de le faire, payer toutes les dépenses ou une partie seulement selon l'arrangement qui sera fait avec eux.

Toutes les demandes et les renseignements y ayant rapport doivent être adressés au sousigné secrétaire de la commission, franc de port.

Québec, 28 Juin 1848. — A. LEMOINE.

Vitres à Vendre. Une compagnie de la MANUFACTURE de VERRE de PORTAWA, offre à vendre: — 2,000 Boîtes de Vitres.

LA PHARMACIE DU DR. PICAULT. NOTRE-DAME No 30, au coin de la rue BOUS-BOIS, devant l'hôtel DONEGANA.

Essences de Citron, Huile de Bergamote, Huile de Mandarine, Huile de St. Esprit, Huile de Peppermint, Huile de Cassia, Huile de Bergamote, Huile de Musc, Huile de Rose etc.

COMPAGNIE DE LA CITÉ. Une compagnie sera prête à introduire dans la principale rue de la Cité, un gaz pur et brillant vers la fin du mois prochain.

AVIS. EST par le présent donné que les Directeurs de la "Nouvelle Compagnie du Gaz de la Cité de Montréal" s'adresseront à la législature provinciale à sa prochaine session pour demander un amendement à la Charte de la dite Compagnie.